

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Organisateur :

Randonneurs Autonomes Aquitains

Club FFCT N° 06860

raacyclo.blogspot.com



Correspondant de la Randonnée Permanente :

M. Simon LOHUES,

6 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles

raa.randonnee.permanente@gmail.com

Sources d'informations complémentaires :

• **Agence de Développement
Touristique Gironde**

gironde-tourisme.fr



Office de Tourisme Bordeaux •

bordeaux-tourisme.com

• **Office de Tourisme
Royan-Atlantique**

royanatlantique.fr



Site du SMIDDEST •

estuaire-gironde.fr

• **Horaires des bacs**

[gironde.fr/deplacements/
les-bacs-girondins-ferries](http://gironde.fr/deplacements/les-bacs-girondins-ferries)



Parc Régional Médoc •

pnr-medoc.fr

RÈGLEMENT

Le club Randonneurs Autonomes Aquitains organise, contrôle et homologue une Randonnée Permanente nommée :
RANDONNÉE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE.

Ce parcours à vocation touristique permet de découvrir le centre-ville pittoresque de Bordeaux et les deux rives de l'estuaire de la Gironde. Il conduit aux BPF de Blaye et Pauillac en Gironde ainsi qu'à Talmont en Charente Maritime et traverse en partie le Parc Naturel Régional du Médoc. D'une distance totale de près de 330km et un dénivelé évalué à 1550m, **le parcours est réalisable en étapes sans délai imposé.**

Le lieu de départ, le sens de parcours restent au libre choix du participant. Cette organisation est ouverte à tous les cyclotouristes français ou étrangers, licenciés ou non, et couvert par une assurance.

Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés en responsabilité civile par l'organisateur. Les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Le port d'un vêtement de haute visibilité (norme EN 1150 ou EN 471) est OBLIGATOIRE lorsque la visibilité est insuffisante.

Le port du casque est fortement recommandé.

Tous types de vélos sont admis y compris les VAE.

Chaque participant est considéré comme étant en excursion personnelle, il doit respecter le code de la route et toute signalisation officielle.

Chaque participant doit avoir une tenue et une attitude correctes envers les autres usagers de la route, la nature et l'environnement.

Chaque participant reçoit avant le départ une carte de route et un itinéraire sur lesquels figurent les lieux de contrôle où le participant devra obligatoirement faire pointer ladite carte.

Ces points sont les suivants :

- Bordeaux,
- Saint-André-de-Cubzac,
- Blaye,
- Talmont-sur-Gironde,
- Royan ou Soulac-sur-Mer,
- Pauillac

Le participant fera viser son carnet de route par cachet humide d'un commerce ou administration.

En cas d'impossibilité d'obtenir le cachet humide (coup de tampon), une photo du vélo devant le panneau de la localité pourra être utilisée.

Pour effectuer cette organisation, chaque randonneur doit remplir un bulletin d'inscription et verser un droit de participation fixé par l'organisateur.

Le coût de l'inscription est fixé à 6 €uros pour les licenciés FFCT, 9 €uros pour les non licenciés à notre Fédération.

Le bulletin d'inscription est à adresser soit :

- Par courrier postal adressé à : **M. Simon LOHUES, 6 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles** au minimum trois semaines avant le jour du départ envisagé, accompagnée du chèque du montant correspondant, libellé à l'ordre des Randonneurs Autonomes Aquitains.
- Par voie électronique à raa.randonnee.permanente@gmail.com

En retour vous seront communiquées les coordonnées bancaires permettant le paiement par virement SEPA.

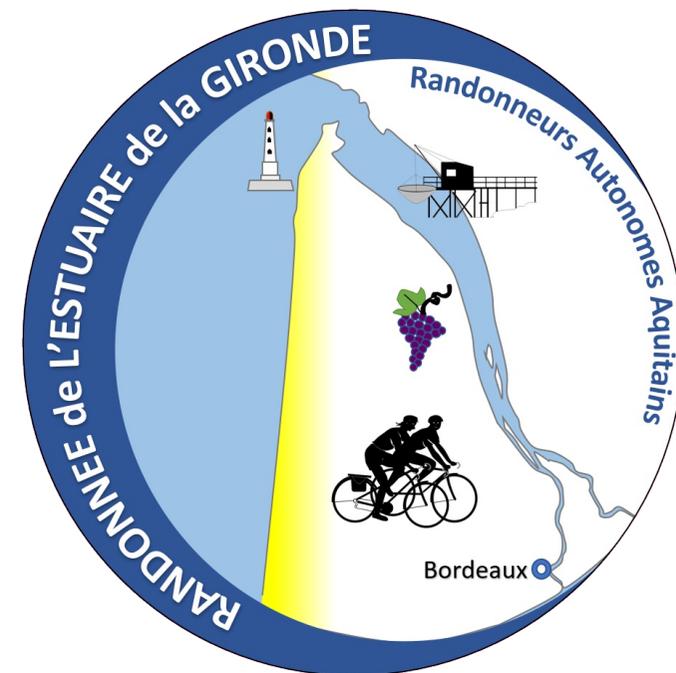
Le carnet de route accompagné de la feuille de route détaillée comportant l'identifiant du tracé électronique, seront adressés par courrier aux participants.

La randonnée terminée, le carnet de route sera renvoyé au responsable de l'organisation pour demande d'homologation.

RANDONNÉE de L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

RANDONNÉE PERMANENTE de 330 km

Label FFCT N° 359/21



Une organisation des

RANDONNEURS AUTONOMES AQUITAINS

Présentation

Au départ de Bordeaux, vous descendrez le fleuve par sa rive droite jusqu'à Royan ; vous traverserez l'embouchure et vous reviendrez à Bordeaux pour boucler cette inoubliable Randonnée Permanente autour du plus grand estuaire d'Europe.

Vous pénétrerez progressivement dans cette nature préservée ; vous découvrirez de sublimes points de vue sur l'eau et sur cette terre riche des monuments témoins de la grande histoire de Guyenne et Saintonge.

Votre itinéraire vous conduira en toute quiétude au travers de grandes étendues d'eaux et de marais, la côte touristique, le bac de l'estuaire et les valeureux vignobles.



Photo : Pinpin



Photo : Tristan Minnet

Au bout de l'émerveillement, le voyage vous portera à Bordeaux, patrimoine mondial de l'Unesco, sur ses principaux sites historiques et les superbes façades du front de fleuve, témoins de l'activité portuaire d'antan et d'avenir.



Photo : Loïc Gallo

Circuit total de la randonnée :

330 kilomètres - 1550 m D+



— Tracé sommaire

- BPF/BCN : BLAYE et PAUILLAC (33-Gironde)
- BPF/BCN : TALMONT-SUR-GIRONDE (17-Charente Maritime)
- Brevets "A travers les parcs"

Carte de référence utile à votre Randonnée :
IGN - TOP100145 - BORDEAUX / ARCAÇON

RANDONNEE de
L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE N° 359/21

Bulletin d'inscription

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Courriel :

N° de Licence :

CLUB :

.....

N° FFCT du Club :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter en son entier.

Je règle mon inscription de . . . Euros à l'ordre des Randonneurs Autonomes Aquitains.

Fait à

Le :

Signature :